

DÉCLARATION DE LA CGT EDUC'ACTION À LA CAPA DE L'ACADÉMIE DE DIJON LE 17 MAI 2024

Mesdames et messieurs les membres de la CAPA

Depuis des mois la CGT Éduc'action martèle son opposition au «Choc des savoirs» et à sa mesure emblématique des groupes de niveaux au collège.

La parution du décret n'y change rien. Nous ne voulons pas d'une mesure qui change profondément le sens de nos métiers en organisant un séparatisme scolaire et social. Refus du tri, de l'orientation précoce, d'une évaluation permanente et standardisée, des manuels labellisés et du brevet comme barrière pour accéder au lycée : personnels, familles et élèves sont uni·es et déterminé·es pour y porter un coup d'arrêt.

La CGT Educ'action n'acceptera pas que les collègues qui s'emparent de leur liberté pédagogique pour refuser le tri des élèves, soient recadrés par les directions académiques et les corps d'inspections.

Grèves, tractages, rassemblements, manifestations, réunions publiques : nous voulons le retrait de cette réforme et nous allons poursuivre la lutte pour qu'elle ne s'applique pas, malgré le passage en force du gouvernement.

Ainsi, à l'initiative de la fédération de parents d'élèves FCPE et d'une large intersyndicale, nous appelons la population à rejoindre l'appel du 25 mai pour la défense de l'école publique, devant le lycée Mathias de Chalon sur Saône à partir de 11h et à Dijon, place de la république à partir de 14h.

Nous soutenons tous les personnels qui décident de s'emparer de la grève pour défendre leurs conditions de travail et le sens de leur métier, partout où ils et elles l'estiment nécessaire. La CGT Educ'action appelle tous les personnels et les parents d'élèves à soutenir l'opération "collèges morts" du 29 mai en Côte d'or.

Nous exigeons:

- l'abandon des mesures dites du choc des savoirs
- l'utilisation des moyens dédiés aux groupes de niveau pour la réduction des effectifs par classe
- l'abandon du PACTE au bénéfice d'une revalorisation salariale sans conditions
- l'abandon des suppressions de poste